



HAL
open science

Mobilités et violences urbaines

Jacques Faget

► **To cite this version:**

Jacques Faget. Mobilités et violences urbaines. *Agora débats/jeunesses*, 1998, Jeunes et mobilité urbaine, 13, pp.87-96. 10.3406/agora.1998.1626 . halshs-03046661

HAL Id: halshs-03046661

<https://shs.hal.science/halshs-03046661>

Submitted on 8 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Mobilités et violences urbaines

Jacques Faget

Citer ce document / Cite this document :

Faget Jacques. Mobilités et violences urbaines. In: Agora débats/jeunesses, 13, 1998. Jeunes et mobilité urbaine. pp. 87-96;

doi : <https://doi.org/10.3406/agora.1998.1626>

https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_1998_num_13_1_1626

Fichier pdf généré le 05/04/2018

Résumé

La mobilité favorise certes un affaiblissement des contrôles sociaux inhibiteurs des conduites déviantes, stimule les conflits normatifs générateurs de perte d'identité mais elle permet aussi de compenser les effets de ghettoïsation qui touchent les quartiers où éclatent les violences urbaines, de découvrir les vertus de l'altérité, de chercher les outils d'une construction identitaire qui ne soit pas que spatiale. Cette ambivalence se retrouve dans la mise en oeuvre de politiques de prévention et de traitement de l'inadaptation et de la délinquance juvénile qui naviguent à l'estime entre l'exaltation pédagogique du nomadisme et l'injonction sécuritaire à la sédentarité.

Zusammenfassung

Mobilitäten und städtische Gewalttaten -

Die Mobilität begünstigt sicher eine Schwächung der hemmenden sozialen Kontrollen der abweichenden Verhaltensweisen, stimuliert die normativen Konflikte, die zum Identitätsverlust führen, sie ermöglicht es aber auch, die Ghettoeffekte der Stadtviertel wo städtische Gewalt ausbricht zu kompensieren, die Tugenden des anderen zu entdecken, nach den Werkzeugen eines Identitätsaufbaus, der nicht nur räumlich ist, zu suchen. Diese Ambivalenz findet man wieder in der Umsetzung von Politiken der Vorbeugung und der Behandlung der fehlenden Anpassung und der Jugendkriminalität, die zwischen der pädagogischen Begeisterung des Nomadismus und dem Sicherheitsbedingten Aufruf zur Sesshaftigkeit schwanken.

Resumen

Movilidades y violencias urbanas -

La movilidad favorece ciertamente un debilitamiento de los controles sociales inhibitorios de las conductas desviantes, estimula los conflictos normativos generadores de pérdida de la identidad pero también permite compensar los efectos de marginación en un gueto que afectan a los barrios donde estallan las violencias urbanas, de descubrir las virtudes de la alteridad, de buscar las herramientas de una construcción de la identidad que no sea solo espacial. Esta ambivalencia se encuentra en la puesta en marcha de políticas de prevención y de tratamiento de la inadaptación y de la delincuencia juvenil que navegan a la estima entre la exaltación pedagógica del vagabundeo y el mandamiento asegurador del modo de vida sedentario.

Abstract

Mobility and urban violences -

If mobility encourages the weakening of social controls, inhibitory of deviant behaviours and stimulates normative conflicts generating a loss of identity, it also tends to compensate the effects of a ghetto situation developing in the districts struck by explosions of urban violence. It reveals the values of change and gives the tools for the construction of identity. This ambivalence appears in the setting of preventive policies and in dealing with maladjustment and juvenile delinquency, in balance with the educative exaltation of nomadism and the injunction for a sedentary security.

Mobilités et violences urbaines

par Jacques FAGET



Jacques Faget,
juriste et
sociologue,
chercheur au CNRS,

CERVL, IEP de Bordeaux. CERVL - Institut
d'études politiques de Bordeaux. Domaine
universitaire BP 101
33405 Talence cedex
Tél. : 05 56 84 42 81 Fax : 05 56 84 43 29

La mobilité favorise certes un affaiblissement des contrôles sociaux inhibiteurs des conduites déviantes, stimule les conflits normatifs générateurs de perte d'identité mais elle permet aussi de compenser les effets de ghettoïsation qui touchent les quartiers où éclatent les violences urbaines, de découvrir les vertus de l'altérité, de chercher les outils d'une construction identitaire qui ne soit pas que spatiale. Cette ambivalence se retrouve dans la mise en œuvre de politiques de prévention et de traitement de l'inadaptation et de la délinquance juvénile qui naviguent à l'estime entre l'exaltation pédagogique du nomadisme et l'injonction sécuritaire à la sédentarité.

La société actuelle exalte la vertu de mobilité. Il faut se “ bouger ”, être dynamique, souple, ouvert, s'adapter à la flexibilité, évoluer. Cette glorification du mouvement est relativement nouvelle. Hormis quelques aristocrates grands arpenteurs de monde, les voyageurs furent de tous temps redoutés, parfois marginalisés et pourchassés, vagabonds, gitans, hommes “ sans feu ni lieu ”, étrangers sans entraves, suspects de toutes les déviances, insensibles aux affres du contrôle social informel, du “ qu'en-dira-t-on ”, de la calomnie. Les valeurs de sédentarité, de stabilité étaient dominantes.

Cependant l'image de l'errance était ambivalente et d'autant plus qu'elle véhiculait avec elle son lot de fantasmes. Le nomade était rejeté parce qu'il incarnait nos rêves de liberté, l'espoir d'un ailleurs meilleur, où se réinventer, libre des contraintes affectives et sociales qui nous assignent tous à résidence. En même temps le routard glorifié par Kerouac était diabolisé par des majorités bien-pensantes pour lesquelles le travail constituait l'étalon de la normalité, et qui suspectaient tout sans domicile fixe d'être alcoolique, drogué, parasite, voleur d'enfants et détresseur de personnes âgées.

Nos représentations de la mobilité ont changé de nature. Le fait qu'on recommande la médication du voyage, de l'ailleurs, du partir aussi bien aux cadres surmenés, *overbookés*, qu'aux jeunes en difficulté, l'exprime clairement. Pourtant nous ne sommes pas sortis de l'ambivalence initiale. Les politiques de traitement de l'inadaptation juvénile en donnent de multiples exemples vantant tour à tour les vertus et les vices de la sédentarité puis du nomadisme. Elles diffusent des messages contradictoires tantôt en exaltant le culte des racines et de la généalogie, comme pour lutter contre la déshérence d'une partie de la jeunesse, tantôt en prononçant l'éloge du voyage et de la rencontre lorsqu'il s'agit de construire l'Europe et de relever les défis de la mondialisation des échanges. Elles assurent la promotion d'une forme de métissage culturel pour développer le sens de l'altérité mais créent à l'inverse les conditions d'une homogénéisation qui le dilue. Cette tension entre des objectifs contradictoires épouse d'ailleurs assez bien les ambivalences de la population qu'elles concernent. L'adolescence se caractérise comme la phase des recherches d'identité, constamment agitée par une dialectique du dedans et du dehors, du mobile et du stable, qui façonne son rapport au monde.

Il serait trop ambitieux dans le cadre de cette contribution de tester la façon dont le champ criminologique a traité de cette question de la mobilité. Je me contenterai de formuler quelques réflexions à propos de phénomènes qui ont récemment défrayé la chronique et qui sont présentés sous l'appellation de violences urbaines. Il s'agit bien d'une construction sociale qui a pour but de désigner l'ensemble des comporte-

ments, incivilités, petite délinquance, émeutes, dont se rendent coupables les jeunes, généralement d'origine étrangère, de certaines de nos banlieues dites sensibles. La représentation de cette déviance étant moins sociale que spatiale, j'ai pensé à confronter la problématique de ces "violences urbaines" à celle de la mobilité. Pour ce faire j'utiliserai les deux paradigmes, traditionnels de la criminologie que sont les théories du passage à l'acte et celles plus récentes de la réaction sociale. Les premières s'interrogent sur les déterminants de la conduite déviante tandis que les secondes se consacrent à l'analyse des modes de traitement sociaux de la déviance et postulent que ces modes influent sur la nature des passages à l'acte et la lecture qu'on en fait.

Mobilité et passage à l'acte

Le rapport à la mobilité peut s'analyser dans une dimension politique comme dans une dimension pédagogique. Si l'on considère que le contrôle social de la déviance est avant tout une pratique d'ordre public au service de la pérennisation des valeurs sociales dominantes, alors la mobilité est redoutée. À l'opposé tout conflit peut être positivement analysé si l'on se place dans une perspective sociale réformatrice ou *a fortiori* révolutionnaire. Il n'est pas certain que cette dimension idéologique soit absente de l'appréciation que l'on porte sur les vertus ou les vices pédagogiques de la mobilité.

Les dangers de la mobilité

La mobilité à laquelle on fait référence pour en stigmatiser les dangers est le plus souvent spatiale. On a problématisé les migrations des ruraux vers les villes, des étrangers vers les pays d'accueil, des nationaux à travers les terri-

toire. Ces déplacements occasionneraient des brouillages normatifs ou des conflits de norme préjudiciables à la socialisation des individus.

On peut retrouver un effet de brouillage dans l'utilisation approximative qui est souvent faite actuellement de la notion d'anomie. Forcée par Durkheim pour décrire le passage d'une société rurale à solidarité mécanique à une société urbaine à solidarité organique puis repolie par Merton, elle est souvent convoquée pour décrire la situation d'une société en recomposition dans laquelle les codes normatifs deviennent aléatoires et contradictoires. Il en résulterait, pour reprendre une expression plus récente et fort utilisée pour qualifier les jeunes des banlieues, une sorte de désaffiliation ou de déshérence. Voilà une expression juridique très étroite, la vacance d'une succession qui revient désormais à l'État, à laquelle on offre un vaste statut métaphorique, la crise de la transmission intergénérationnelle sous toutes ses formes, matérielles et symboliques. Enfants de familles sans nom, complexes, où les fonctions et les assignations statutaires sont incertaines, les droits et les devoirs, les limites et les interdits aussi, enfants de pères déchus par leur statut de chômeur, enfants d'aujourd'hui subissant la désagrégation des rites de passage, enfants d'étrangers naviguant entre deux types de socialisation sans en subir aucune sont en déshérence. Pour tous la mobilité fragilise la possibilité d'un rapport à la loi, ce rapport que l'on veut restaurer par tous les moyens et surtout sous forme d'injonctions autoritaires et massifiées quand tous les travaux sur la socialisation normative montrent que l'intégration de la loi ne peut s'opérer que par la grâce d'un processus interactif où le rapport à l'autre est déterminant.

Les conflits normatifs ont été souvent présentés comme une des conséquences préjudiciables de la mobilité. Nul besoin de rappeler l'importance des travaux culturalistes pour décrire les affres du grand écart culturel qu'ont connus des générations de fils d'immigrés. Leur pertinence ne semble cependant pas dépasser la problématique des "secondes générations". Par la suite la difficulté des adolescents d'origine étrangère paraît davantage se nicher dans le décalage qui existe entre leur forte intégration culturelle (ils se reconnaissent totalement dans les valeurs de la société qui est désormais la leur) et leur faible intégration sociale du fait de leur difficulté d'accès à l'emploi et de la sédimentation de réflexes ségrégatifs à leur rencontre quand ils sont physiquement "différents".

Les dangers de l'immobilité

Après les "caillassages" de bus et les agressions de chauffeurs qui ont alimenté la chronique des désordres urbains durant le mois de décembre 1997, certains jeunes de nos banlieues ont célébré à leur façon la nouvelle année en incendiant un nombre copieux de voitures. On peut débattre longuement des raisons métaphoriques pour lesquelles ces jeunes, habitant généralement la périphérie des grandes villes, s'adonnent à ce genre de sport (fonction purificatrice et symbolique sexuelle du feu, instrument de puissance et de libération que représente l'automobile). On ne saurait passer sous silence la double dimension ludique et identitaire de ces braisiers¹. Jouissance à la contemplation des

¹ Voir KHOSTOKHAVAR, F., "Festivités et turbulences dans les banlieues", *Agora débats/jeunesses*, n°7, 1997.

L'intégration de la loi ne peut s'opérer que par la grâce d'un processus interactif où le rapport à l'autre est déterminant.

flammes, au plaisir d'être ensemble dans l'interdit, à jouer à cache-cache avec les forces de l'ordre, sentiment d'exister à la mesure des réactions sociales provoquées, moyen de trouver par l'acte incendiaire une identité et une posture d'acteur social inédites. Dans leur volonté de détruire ce qui relie, ce qui met en communication (autobus, voitures), ces jeunes avouent pathétiquement leur impossibilité à partir, à aller d'un monde à l'autre. C'est pour beaucoup dans leur sentiment d'immobilité spatiale et sociale qu'il faut chercher les raisons de ces révoltes sporadiques dont les jeunes ont besoin pour trouver une identité. Ils séparent ainsi leur territoire d'un ailleurs social. Ce n'est donc pas en termes de dessertes, de communication avec le centre ville, qu'ils posent le problème de la ségrégation. Ils veulent au contraire se couper de l'autre monde pour conserver la seule identité qu'ils possèdent, une identité territoriale pour la défense de laquelle ils sont prêts à se battre. Ils revendiquent ainsi un statut d'exclus dont ils retirent des bénéfices symboliques mais aussi instrumentaux.

Les secteurs où se déroulent les violences urbaines sont presque tous isolés par des barrières physiques (voie ferrée, voie rapide, autoroute, échangeurs, zone industrielle, rivière, relief abrupt, aéroports, casernes, cimetières, prisons, lignes à haute tension) qui objectivent leur isolement. Mais c'est surtout la crise de la mobilité résidentielle qui

pose problème. Il n'existe pas en France de ghettos sur le modèle américain. Toutefois on

observe le développement sensible d'un processus de "ghettoisation" désignant la situation de captivité dans laquelle se trouvent les populations qui vivent dans certains quartiers. Souvent, la majeure partie de la population d'origine est partie vers des zones pavillonnaires. Sont restés ceux qui n'ont pas eu la possibilité matérielle de se reloger ailleurs : personnes âgées, commerçants enchaînés à leur magasin devenu invendable, personnes en situation de précarité, familles monoparentales, chômeurs. La concentration des étrangers dans les banlieues s'est renforcée régulièrement depuis 68, celle des populations d'origine étrangère de race non blanche également. Ce phénomène résulte presque exclusivement du départ des populations d'origine française de souche de ces territoires. Du coup certaines écoles primaires de la périphérie parisienne comptent jusqu'à 90 % d'enfants d'origine non métropolitaine. La démographie joue ici son rôle puisque les étrangers ont des taux de fécondité supérieurs aux Français (ces taux décroissent régulièrement avec les effets du processus d'acculturation que subissent ces populations).

Les regroupements d'adolescents qui s'y forment présentent donc la particularité de s'organiser dans un contexte urbain où les populations les plus en difficulté se retrouvent captives de zones d'habitation collectives désertées par les classes moyennes et par tous ceux qui possèdent un pouvoir d'achat

suffisant pour déménager. Cette extrême concentration spatiale de la “ misère du monde ” accentue chez les habitants un fort sentiment d’exclusion. La conscience de partager la même malédiction pourrait être de nature à forger entre les jeunes des liens puissants, une véritable sous-culture. Pourtant il n’en est rien. S’ils se rassemblent épisodiquement pour affronter les forces de l’ordre ou pour accompagner l’un des leurs tombé au champ d’honneur de leur combat pour la dignité, leurs modes d’adaptation les sépare. Quand un bon tiers trouve heureusement le moyen de s’intégrer socialement, d’autres cultivent l’idée de la mobilité sur des registres bien différents : alcoolisme et toxicomanie pour les uns, délinquance maldroite et infructueuse pour d’autres, réseaux d’économie parallèle plus ou moins bien organisés et protecteurs pour d’autres encore. On peut s’étonner que peu d’entre eux fuient ces zones de relégation. Ils sont en réalité attachés à une identité territoriale en dehors de laquelle ils ne sont rien. L’*ethos* “ jeune de banlieue ” compense sur fond de culture hip hop l’absence d’autre modèle identificatoire. Dès lors la problématique éducative d’une mobilité de ces jeunes est délicate à entrevoir.

Mobilité et réaction sociale

Il est plus facile de répondre à un danger en isolant ceux qui le portent qu’en s’attaquant aux causes de leurs comportements. Les vieilles pratiques de transportation des délinquants aux bagnes ou aux galères, loin de leurs biotopes, trouvent aujourd’hui un essor nouveau. Le discours s’est cependant enrichi. On ne recherche pas une simple mise à l’écart de nature à empêcher de nuire les auteurs de

troubles mais des effets pédagogiques d’une rupture avec le “ milieu naturel ”.

Les nécessités pédagogiques de la mobilité : logiques de flux

Il fut de bonne politique tout au long du XIX^e siècle et jusqu’au milieu du XX^e siècle de déplacer les jeunes délinquants mais aussi les enfants récalcitrants à la puissance paternelle dans des maisons de correction ou des colonies agricoles. Les vertus de la discipline, du travail, du bon air, de la césure avec le milieu familial et les pairs justifiaient cette option. Mais ces “ bagnes d’enfants ”, rappelons-nous la campagne de presse initiée par Alexis Danan, n’eurent pas les résultats escomptés. Rassembler en un même lieu, fut-il dépaysant et structurant, des mineurs confrontés aux mêmes difficultés existentielles ne les aidait en rien à se départir des déterminismes qui les avaient conduits là. L’Éducation surveillée continua cependant jusque dans les années soixante à administrer les grands centres fermés dont elle avait hérité. Après quoi le modèle éducatif bascula. Il fut de bon ton de garder les jeunes dans le milieu familial quitte à “ policer ” davantage les familles pour reprendre l’expression de Jacques Donzelot. La montée de l’insécurité, les rodéos des banlieues à partir de l’été 1981, la multiplication des incivilités, remirent au goût du jour le thème de l’escapade éducative. Dans le cadre des actions entreprises par les municipalités au sein des CCPD (Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance) baptisées “ Prévention-été ”, on organisa, avec le concours initial du club Méditerranée et des CRS, des camps de vacances pour jeunes des banlieues sensibles. Le modèle connut un

succès considérable et toutes les structures sociales firent partir, dans le cadre de ces dispositifs ou d'autres dispositifs mimétiques, les jeunes à la découverte du monde. Cette opportunité existe encore notamment dans le cadre des actions maintenant dénommées VVV (Ville, Vie, Vacances). C'est ainsi qu'à côté de sports à risques – ski, rafting, escalade, grandes randonnées, surf, parapente – où les lois de la pesanteur remplacent métaphoriquement les lois sociales, fleurirent des croisières éducatives en haute mer, des expéditions à travers le Sahara ou l'Europe de l'Est, des découvertes de l'Afrique du Nord pour jeunes d'origine maghrébine. Sans doute le principe d'une incitation à la découverte est-il intéressant pour des populations sédentarisées de force dans leurs quartiers. Encore faudrait-il bien sélectionner celles qui se trouvent le plus en difficulté ce qui fut loin d'être toujours le cas et ne pas en attendre des effets mécaniques.

En premier lieu les voyages que ce contrôle social façonne sont des voyages organisés où le projet est ficelé, les destinations prévues, l'emploi du temps cadencé. Point de place aux errements, aux déambulations alors même que les projets pédagogiques, les discours éducatifs se gargarisent de termes comme responsabilité, citoyenneté. Liste d'injonctions paradoxales où l'on impose l'autonomie, où l'on aide les personnes à s'assumer toutes seules, où le citoyen n'est défini que dans son acceptation des normes comme si sa fonction n'était pas aussi d'en questionner le sens.

En second lieu, le partir a ses limites quand on se retrouve partout face à soi-même. La mobilité spatiale ne résout rien en soi. Elle ne

peut être qu'illusion. Les pièces des mobiles de Calder tournent autour du même axe, les derviches tourneurs marmonnent sans cesse les mêmes prières, les explorateurs n'explorent que les projections de leur ethnocentrisme, les SDF avec leurs chiens sondent toujours plus loin leurs possibilités d'inexistence, les nomades ont leurs chemins de coutume qu'ils respectent scrupuleusement d'une année à l'autre. Le voyage n'existe que par le sens qu'on lui construit, choisi et non subi, échappée belle plutôt que fuite. Il y a dans tout voyage une subversion de l'ordre établi. Ne pas prendre en compte cet affranchissement invaliderait la portée pédagogique de toutes les excursions.

Les nécessités institutionnelles de l'immobilité : logiques de stock

Mais voilà que cette politique d'animation s'avère impuissante à anticiper les explosions de nos banlieues. La prévention nous dit-on ne suffit pas, elle doit s'articuler avec une répression bien comprise qui, s'affranchissant de tout laxisme, doit sanctionner tous ceux qui menacent le pacte social. Et les vieilles maisons de correction de revenir avec un look nouveau sous la forme des unités à encadrement éducatif renforcé, et les centres fermés de voir leur renaissance programmée pour accueillir ces soi-disant noyaux durs d'agitateurs sans lesquels la vie de nos banlieues ne serait qu'un long fleuve tranquille. Finis les exils exotiques, l'accent est porté sur la mise à l'écart des jeunes les plus déviants de ces biotopes identificatoires où ils font régner leur loi.

Une logique de sécurisation des territoires prend le pas sur les tentatives de mise en œuvre d'une prévention vagabonde. Il est évidem-



ment nécessaire de répondre à l'accroissement dans le corps social d'un sentiment d'insécurité dont on sait qu'il est le terreau de l'intolérance et des votes extrémistes. Mais c'est d'autant plus difficile que ce sentiment ne repose sur aucune base réelle, que jamais dans l'histoire une société n'a été aussi sûre que la nôtre. Toutes les études montrent que si les femmes et les personnes âgées expriment le plus intensément leur peur, ce n'est pas en raison des dangers encourus mais du fait de leur absence de participation sociale, de la carence de leurs liens sociaux. De ce point de vue il serait alors plus pertinent de créer des lieux de rencontre et de participation sociale que de fournir des prestations sécuritaires dont on sait qu'elles ont aussi leurs effets pervers. Rien de tel en effet qu'une surprotection policière pour authentifier le caractère supposé dangereux des lieux surveillés, pour accroître la vulnérabilité des personnes dès lors que la police n'est

plus en vue. On peut cependant soutenir l'idée d'une meilleure répartition géographique des policiers et des gendarmes sur le territoire en fonction des besoins contemporains de sécurité. On peut aussi encourager le développement d'une police de proximité spécifiquement formée pour intervenir dans les zones sensibles. Mais cette tentative se heurte pour l'instant aux résistances idéologiques de la police qui continue de penser que la prévention "c'est du pipeau" et marginalise les policiers qui en font leur vocation. Il n'est d'autre part pas certain que cette police à visage humain réussisse en même temps à rassurer les citoyens craintifs et à établir avec les jeunes des relations structurantes qui ne soient pas seulement basées sur l'affrontement et la défiance. On peut également soutenir la mise en œuvre d'une justice de proximité à travers toutes les stratégies (maisons de justice, traitement en temps réel des affaires pénales) qui visent à

Le voyage n'existe que par le sens qu'on lui construit...Echappée belle plutôt que fuite, il y a dans tout voyage une subversion de l'ordre établi.

réduire le taux de classement sans suite des plaintes et le sentiment d'impunité des auteurs d'infractions. Car la répression traditionnelle a fait misérablement ses preuves. On ne peut raisonnablement rien attendre de positif d'une décision qui condamne à l'emprisonnement un jeune incendiaire d'automobile. Seule une mesure " restaurative " susceptible d'assurer à la fois la réparation des victimes et de la collectivité et la responsabilisation des auteurs est de nature à préparer utilement l'avenir. Des mesures comme la médiation, des sanctions comme la réparation ou le Travail d'Intérêt Général présentent des potentialités pédagogiques beaucoup plus riches et surtout parfaitement adaptées aux problématiques psychologiques et sociales des jeunes révoltés de nos banlieues. Car ce sont des réponses mobiles en ce sens qu'elles supposent un réel investissement de la part des jeunes concernés, un travail sur eux-mêmes sans lequel ils ne peuvent parcourir ce bout de chemin qui les sortirait de l'ornière.

Le discours répressif est régressif. Il exprime la sédimentation dans l'imaginaire collectif d'une vision statique des problèmes sociaux, une incapacité à prendre l'avenir en compte. Les prisons, les centres fermés sont les outils les plus perfectionnés qu'on ait jamais pu inventer pour produire délinquance et criminalité. Logiques de stock où la question de la responsabilisation et de la mobilité physique ou psychologique sont malséantes. Car les institutions ont horreur

du nomadisme. Un exemple : pour des raisons d'ordre public et de légitimité institutionnelle

l'appareil judiciaire est obligé de garder sous main de justice, c'est-à-dire en détention, tous ceux qui n'ont pas de garanties de représentation, domicile, foyer, travail. Dès lors se trouvent surpénalisés, à infraction de gravité égale, par rapport à ceux dont les critères d'insertion sociale sont plus visibles, tous ceux qui ne peuvent se prévaloir d'une sédentarité minimale. On peut en l'occurrence considérer que l'institution judiciaire sanctionne davantage le nomadisme, le mode de vie, que l'acte répréhensible pour lequel elle a été saisie.

Conclusion

Pour penser la mobilité il faut probablement se déprendre du clivage mobilité/immobilité. La thermodynamique nous montre l'interdépendance qui existe entre ces deux figures, faite d'agencements complexes et provisoires, en reconstruction permanente sur des territoires circulatoires, des espaces intermédiaires. La vie des adolescents est marquée par ces liens d'alternance et de complémentarité entre des phases statiques et dynamiques. Il faut probablement penser le contrôle social sur le même mode. Au lieu de convoquer l'artillerie lourde des appareils répressifs, d'offrir en pâture à l'opinion publique, des prestations sécuritaires dont on sait qu'elle est avide et insatiable, mieux vaut, sur le modèle de la médiation, développer des systèmes de régulation à la fois souples et structurants, consensuels et obligants, empathiques et exigeants, pour préparer l'avenir des gamins de nos cités.

Mobility and urban violences

If mobility encourages the weakening of social controls, inhibitory of deviant behaviours and stimulates normative conflicts generating a loss of identity, it also tends to compensate the effects of a ghetto situation developing in the districts struck by explosions of urban violence. It reveals the values of change and gives the tools for the construction of identity. This ambivalence appears in the setting of preventive policies and in dealing with maladjustment and juvenile delinquency, in balance with the educative exaltation of nomadism and the injunction for a sedentary security.

Movilidades y violencias urbanas

La movilidad favorece ciertamente un debilitamiento de los controles sociales inhibitorios de las conductas desviantes, estimula los conflictos normativos generadores de pérdida de la identidad pero también permite compensar los efectos de marginación en un gueto que afectan a los barrios donde estallan las violencias urbanas, de descubrir las virtudes de la alteridad, de buscar las herramientas de una construcción de la identidad que no sea solo espacial. Esta ambivalencia se encuentra en la puesta en marcha de políticas de prevención y de tratamiento de la inadaptación y de la delincuencia juvenil que navegan a la estima entre la exaltación pedagógica del vagabundeo y el mandamiento asegurador del modo de vida sedentario.

Mobilitäten und städtische Gewalttaten

Die Mobilität begünstigt sicher eine Schwächung der hemmenden sozialen Kontrollen der abweichenden Verhaltensweisen, stimuliert die normativen Konflikte, die zum Identitätsverlust führen, sie ermöglicht es aber auch, die Ghettoeffekte der Stadtviertel wo städtische Gewalt ausbricht zu kompensieren, die Tugenden des anderen zu entdecken, nach den Werkzeugen eines Identitätsaufbaus, der nicht nur räumlich ist, zu suchen. Diese Ambivalenz findet man wieder in der Umsetzung von Politiken der Vorbeugung und der Behandlung der fehlenden Anpassung und der Jugendkriminalität, die zwischen der pädagogischen Begeisterung des Nomadismus und dem Sicherheitsbedingten Aufruf zur Sesshaftigkeit schwanken.

